

à déplaire grandement à S. M. et ne seront pas tolérés plus longtemps. » (82)

Et pourtant, même les incidents regrettables survenus au cours de l'enterrement civil de J. B. GELLE (mars 1847) ne purent faire sortir le roi de sa réserve. Tout en désapprouvant « individuellement » l'attitude du clergé, il ne veut « pas se prononcer sur des questions qui, d'après son opinion, sont uniquement du ressort clérical. » (83)

5^{me} VISITE

Le 6. 8. 1846 Guillaume II revint au Grand-Duché ; ce devait être pour la dernière fois. Comme le souverain devait arriver pendant la nuit, nulle réception n'avait été prévue pour la capitale. On se figure la confusion des autorités lorsque le roi n'arriva aux confins de la forteresse que vers les dix heures du matin, pour ainsi dire en même temps que le courrier qui devait annoncer le changement de l'horaire. Mais comme le roi sembla avoir pris ce contretemps du bon côté, le calme revint bien vite.

Ce qui surprit péniblement Guillaume II, ce fut la pétition dans laquelle le clergé se plaignait que les Etats discutant le projet de loi concernant l'instruction supérieure et moyenne n'eussent « pas eu égard dans aucun point important aux prétentions bien fondées de son très-digne évêque. » Un passage surtout envenima la situation déjà assez tendue : « Il faut accorder aux autorités de l'Eglise aussi bien qu'à celles de l'Etat, la part qui leur revient dans la direction de l'instruction, et l'un et l'autre doit diriger avec accord et confiance réciproque la marche des écoles. » *) (84)

Le 9 août le roi se rendit au château de Berg où il resta toute la journée pour discuter des questions touchant les transformations à apporter à l'usine par le nouveau directeur, le baron Guillaume H. DE ZIEGESAR auquel Guillaume II allait aussi confier la direction de tous ses domaines.

Cet allemand faisait partie de la suite du roi. Sa présence dans la forteresse de Luxembourg, ressuscita auprès des officiers de la garnison le souvenir d'une affaire pénible qui s'était passée en 1834 à Mayence. Ziegesar, alors âgé de 27 ans, avait tué en duel un officier prussien, fils unique d'une veuve. Comme cette dernière circonstance lui fit risquer la peine de mort, il s'enfuit en Hollande après avoir traversé le Rhin à la nage. GUILLAUME I^{er} le casa dans son armée et lui

*) D'après le « Courrier » du 8. 8. 1846, et qui cite ceci comme exemple, la modification de la loi sur l'enseignement équivaldrait à donner au régent de la doctrine chrétienne de l'Athénée la surveillance effective sur cet établissement.